Pour tout renseignement ou adhésion s'adresser au Président de l'Association :
Raymond VANROYEN - 16 Rue des Cerisiers 68650 LAPOUTROIE
Tél : 06 37 22 62 50 – E-mail : vanroyen.raymond@orange.fr

L'Association dénommée ci-dessous, à but non lucratif est régie par les articles 21 à 79 - III du Code civil local Alsace – Moselle elle sera régulièrement déclarée au registre des associations du tribunal d'instance de COLMAR : Tribunal d'instance - 10 rue des Augustins - BP 50 466 - 68020 Colmar cedex - Tél 03 89 24 45 24 - Sous les références : Volume 69 Folio n° 48 - Identifiant SIRET: 807 443 528 00011

F68A

Association de groupements des achats de bois densifié Bûches et Pellets

Le déroulement d'une Adhésion – Réservation – Commande - Enlèvement ou Livraison

Comment cela se passe ?

1. Envoyez le formulaire « **Formulaire_Adhésion_Réservations** »
   Si vous ne l'avez pas contactez le Président par e-mail ou tél (voir ci-dessus).

2. Dans la foulée vous envoyez **votre chèque 10 €** pour la cotisation annuelle par voie postale, à l'ordre de : **ASS PLEINS FEUX 68 Alsace à cette adresse : 16, Rue des Cerisiers – 68650 LAPOUTROIE**
   Ou par **virement bancaire** en utilisant le **RIB** qui vous a été (ou vous sera remit).
3. Dès encaissement de votre chèque ou de votre virement bancaire vous recevez votre « **Bulletin d'adhérent pour l'année** » qui est également le reçu du paiement de votre cotisation annuelle et confirme l'enregistrement de votre réservation **minimum(*)** (c'est un engagement) dans le groupement à la période que vous avez choisie.

4. Ensuite quand le groupement est clôturé (quand le camion est plein c'est-à-dire 24 ou 27 palettes réservées), PF68A procède à "**L'appel de fond**", c'est-à-dire la demande à tous de payer leurs réservations, c'est à ce moment là que les réservations deviennent véritablement des **commandes fermes**.

5. Une fois le paiement de la commande encaissé, vous recevez votre "**Bon de commande Facture Reçu**" validé.

6. Quand le camion arrive chez notre partenaire **CDM Oenologie Le Cellier du Mûhlbach – 3 Rue du Transformateur – 68126 BENNWIHR-GARE**, vous recevez le « **Bon d'Enlèvement" ou de livraison de votre commande** ».
   Si vous avez prévu la livraison à domicile par la camionnette prenez contact avec **Jean Marie JOANNES au 06 18 85 24 51** pour convenir du rendez-vous et du coût.

7. Si vous avez décidé d'enlever votre commande par vos propres moyens, vous présentez votre bon d'enlèvement au responsable du dépôt au **Cellier du Mûhlbach**.
   Heures d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00 – Pas d'ouverture le samedi.
   Si vous avez décidé de vous faire livrer à domicile (même au dernier moment), par un transporteur de votre choix contacter le pour convenir avec lui du rendez-vous de livraison et de son coût et **transmettez lui le Bon d'Enlèvement**.
   Dans tous les cas vous disposez de 1 mois pour enlever, ou vous faire livrer votre commande, au-delà de quoi vous vous exposez à des frais de stockage supplémentaires.

8. Si **vous n'avez pas de besoin** (stock suffisant) et que **vous avez payé votre cotisation, celle-ci sera reportée pour l'année suivante une seule fois.**

Les périodes de réservations des palettes de bûches ou de pellets : Sur le bulletin d'adhésion-Réservation, vous trouvez les lignes de réservations pour les périodes entre Mars et Octobre compris, mais il est possible si la demande est très importante de commencer en Février et de terminer en Novembre.

(*) Votre réservation minimum est de votre part un engagement car nous avons besoin de connaître le volume qui sera commandé aux fabricants et ainsi obtenir les prix les plus bas possible. En cas de besoin supplémentaire vérifiez auprès de Raymond (06 37 22 62 50) si c'es possible.